

LISTES ROUGES & LISTES DE RÉFÉRENCE DE LA FAUNE EN GRAND EST

LÉGENDES



LES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE

Un ensemble de documents sont édités et mis en ligne pour diffuser les résultats de la démarche *Listes de référence et Listes rouges en Grand Est*. Ils sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.odonat-grandest.fr/listes-rouges-grand-est-resultats/
En voici la description synthétique.

FORMAT DES DOCUMENTS TRANSVERSAUX

DOCUMENT LISTES ROUGES & LISTES DE RÉFÉRENCE EN GRAND EST : LA DÉMARCHE

- Document pdf
- 12 pages
- Ce document présente la démarche globale entreprise en région Grand Est, ainsi qu'un résumé des concepts méthodologiques de la Liste rouge UICN et des choix de formats propres à la méthode régionale.



DOCUMENT LISTES ROUGES & LISTES DE RÉFÉRENCE EN GRAND EST : LÉGENDES

- Document pdf
- 8 pages
- Ce (présent) document reprend les légendes détaillées des symbologies utilisées dans tous les documents Listes rouges édités.



PHOTOGRAPHIES : MARC SOLARI

<http://photos-marc-solari.e-monsite.com>

Couverture : Rainette verte *Hyla arborea* ; Aeshne subarctique *Aeshna subarctica* ; Bombyx disparate *Lymantria dispar* ; Grue cendrée *Grus grus*

Page 2 : Sphinx-Bourdon *Hemaris tityus*

Page 5 : Lepture tachetée *Ruptela maculata*

Pages 6-7 : Mante religieuse *Mantis religiosa* ; Coucou gris *Cuculus canorus*

4^e couverture : Renard roux *Vulpes vulpes*

Rédaction et mise en page : Raynald Moratin (ODONAT Grand Est)

Relecture : Dominique Orth (DREAL Grand Est)

Version : septembre 2023

FORMAT DES DOCUMENTS LISTES ROUGES

Pour chaque domaine taxinomique étudié, trois documents principaux sont édités et diffusés.

DOCUMENT DE SYNTHÈSE PÉDAGOGIQUE

- Document pdf
- Nombre de pages variable (dépend de la longueur de la liste)
- Une présentation simple du domaine d'étude (biologie, niveau de connaissance), des éléments d'application de la méthodologie UICN, d'une liste de menaces représentatives
- Une présentation sous forme d'encarts d'une liste choisies d'espèces
- Liste rouge dans son format simplifié standard (ordre de menaces, puis ordre taxinomique), et ses graphiques de synthèse



LISTE ROUGE RÉGIONALE DÉTAILLÉE

- Document pdf
- Nombre de pages variable (dépend de la longueur de la liste)
- Liste rouge dans son format détaillé (voir ci-dessous), dans l'ordre de tri taxinomique, tableau et graphiques de synthèse



TABLEUR DE LA LISTE ROUGE RÉGIONALE

- Tableau (plusieurs feuilles)
- Liste rouge dans son format détaillé
- Liste rouge dans son format simplifié standard
- Graphiques de synthèse
- Tables des légendes
- Métadonnées



FORMAT DE LA TABLE LISTE ROUGE DÉTAILLÉE

NOM_VERNACULAIRE	LISTE ROUGE GRAND EST (ÉVALUATION UICN)		
	Catégorie UICN (détaillée)	Critères UICN	Remarque évaluation Grand Est
Cistude d'Europe	NAnc		Indigénat non confirmé en Grand Est.
Trachémide écrite	NAi		Espèce introduite, reproduction localement probable.
Lézard des souches	NT	pr. A2b	Régression des habitats naturels de l'espèce, en particulier dans la partie occidentale du Grand Est.
Lézard vivipare	LC		Stations localisées en dehors des reliefs.
Couleuvre verte et jaune	LC		Espèce en limite d'aire, très localisée en Grand Est, mais relativement adaptative et ubiquiste et montrant une dynamique positive.
Couleuvre d'Esculape	DD		Espèce relativement ubiquiste mais très discrète et mal connue, avec une répartition restreinte limitée à une petite bordure méridionale de Haute-Marne.
Vipère aspic	VU	C2a(i)	Régression continue de la qualité des habitats naturels de l'espèce, fragmentation et déconnexion probable des populations autochtones. Introduite en Alsace.
Vipère péliade	CR	C2a(i)	Populations autochtones faibles et très fragmentées, régression des habitats naturels de l'espèce. Introduite dans le massif vosgien.

Résultats détaillés de la Liste rouge Grand Est (validée UICN)
Légendes des formats : page 4 & 5
Symbologie : UICN

STATUTS DE PRÉSENCE DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS NATURELLES								
Plateau de Brie	Champagne crayeuse	Arc de la Champagne humide	Massif des Ardennes	Plateau lorrain occidental, Woëvre et reliefs pré-ardennais	Plateau lorrain oriental et Wardot	Massif des Vosges	Vallée du Rhin	Massif du Jura
-	-	-	-	o	o	o	o	-
•	•	•	•	•	•	•	•	?
•	•	•	-	•	•	•	•	•
•	⊕	•	•	•	•	•	⊕	⊕
-	?	•	-	•	•	•	-	-
-	-	-	-	•	•	o	-	-
-	•	•	-	•	•	ï	ï	?
•	•	•	•	•	-	ï	-	-

Statuts infrarégionaux dans les neuf principales régions naturelles
Légendes des formats : page 6 & 7

Cette représentation se base sur une échelle symbologique dédiée, toujours associée en couleur de fond à la catégorisation UICN de la Liste rouge régionale, dès lors qu'une espèce est implantée et autochtone dans la région naturelle.

LISTES ROUGES UICN SUPRARRÉGIONALES		
Liste rouge France	Liste rouge Europe	Liste rouge Monde
LC	NT	NT
NA	NE	LC
NT	LC	LC
LC	LC	LC
VU	LC	LC

Listes rouges (UICN) supra-régionales (France, Europe, Monde)

Les sources des référentiels taxinomiques utilisés pour les noms scientifiques, les noms vernaculaires et l'ordre de tri taxinomique sont précisées dans les métadonnées de la table Liste rouge.

La jointure est systématiquement réalisé avec le CDNOM du référentiel TaxRef (lorsqu'il existe).

Source : extraits de Gargominy, O. & Régnier, C. 2023. Base de connaissance "Statuts" des espèces en France. Version pour TAXREF v16.0. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD). [version du 3 avril 2023]
Symbologie : UICN

LES CATÉGORIES UICN

L'EXPRESSION DES RÉSULTATS

Toute espèce étudiée dans le cadre d'une Liste rouge est hiérarchisée au sein d'une échelle de menace, exprimée par deux éléments :

- la catégorie de menaces UICN : la table ci-dessous détaillent les huit catégories (et cinq sous-catégories) exploitables au niveau régional ;
- les critères utilisés : la table page 5 détaille les cinq critères (et nombreux sous-critères) permettant d'évaluer une espèce dans l'une des trois catégories de menace de la Liste rouge.

Pour chaque taxon étudié, l'expression abrégée des résultats s'écrit donc sous la forme : **CATÉGORIE critère(s)**

Exemples : **VU B2b(i, ii, iii)c(iv)** ; **EN B2ab(iii)** ; **NT pr. B2a**

Dans le cas d'un critère atteint mais réévalués à dire-d'experts (à la hausse ou à la baisse), l'écriture tient compte de cette évaluation secondaire.

Exemples : **NT VU D1 (-1)** ; **VU CR B2ac(ii, iv) (-2)**

Une remarque peut compléter cette écriture, afin de détailler certains éléments importants de contextualisation à l'échelon régional.

POUR APPROFONDIR

Principaux documents méthodologiques détaillés publiés par l'UICN



Liste détaillée des catégories UICN

Catégories UICN (tri)	Catégories UICN (pictogramme)	Catégories UICN (abr., coul.)	Catégories UICN (texte)	Description
11 - EX		EX	Eteint (EX)	Taxon éteint (<i>échelon mondial uniquement</i>).
12 - EW		EW	Eteint à l'état sauvage (EW)	
13 - RE		RE	Eteint régionalement (RE)	Taxon non revu récemment dans la région étudiée (ou uniquement par des individus erratiques ou migrants), et dont la disparition en tant que reproducteur est jugée plausible voire probable.
21 - CR*		CR*	En danger critique d'extinction, présumé disparu (CR*)	Taxon non revu récemment dans la région étudiée (ou uniquement par des individus erratiques ou migrants), et dont la disparition en tant que reproducteur est jugée possible, mais reste à certifier.
22 - CR		CR	En danger critique d'extinction (CR)	
23 - EN		EN	En danger (EN)	Taxons implantés dans la région étudiée et inscrits, selon au moins un des critères d'évaluation UICN, dans l'une des trois catégories UICN de la liste rouge : En danger critique (CR), En danger (EN) ou Vulnérable (VU).
24 - VU		VU	Vulnérable (VU)	
31 - NT		NT	Quasi menacé (NT)	Taxon proche de un ou plusieurs seuils des critères d'évaluation UICN (taxon à répartition restreinte, ou en régression et qui pourrait être menacé rapidement sans mesure de conservation spécifique)
41 - LC		LC	Préoccupation mineure (LC)	Taxon pour lequel le risque d'extinction est considéré comme faible.
51 - DD		DD	Données insuffisantes (DD)	Taxon autochtone jugé implanté dans la région étudiée, mais pour lequel aucune catégorisation UICN n'a pu être définie faute de connaissances suffisantes.
60 - NA		NA	Non applicable (NA)	Taxon non catégorisé du fait des caractéristique(s) particulière(s) de sa population dans la région étudiée (détails ci-dessous).
61 - NAI		NAI	Non applicable (NAI) - Taxon introduit dans la période récente (après 1500) dans la région étudiée	Taxon non catégorisé car introduit (en général après 1500) dans la région étudiée.
62 - NAR		NAR	Non applicable (NAR) - Taxon d'apparition récente (moins de 10 ans) dans la région étudiée	Taxon non catégorisé car arrivé (naturellement) dans une période trop récente dans la région étudiée (moins de 10 ans).
63 - NAO		NAO	Non applicable (NAO) - Taxon occasionnel, non implanté dans la région étudiée	Taxon non catégorisé car connu uniquement par des citations occasionnelles dans la région étudiée, sans population implantée.
64 - NANC		NANC	Non applicable (NANC) - Taxon au statut d'indigénat non confirmé ou douteux dans la région étudiée	Taxon non catégorisé car indigénat des populations reproductrices non confirmé ou jugé douteux dans la région étudiée.
99 - NE		NE	Non évalué (NE)	Tout taxon n'ayant pas été confronté à l'évaluation liste rouge UICN dans la région étudiée : non connu au moment de l'évaluation, cité uniquement par des individus isolés très probablement issus de captivité, etc.

LES CRITÈRES UICN



Grille détaillée des critères UICN

Grille de synthèse des critères de l'UICN pour évaluer l'appartenance d'un taxon à l'une des catégories du groupe « menacé » de la Liste rouge (En danger critique, En danger et Vulnérable)

Résumé des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)
A. Réduction de la taille de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations			
A1	≥ 90 %	≥ 70 %	≥ 50 %
A2, A3 et A4	≥ 80 %	≥ 50 %	≥ 30 %
<p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue, déduite ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite, prévue ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p>	<p>en se basant sur l'un des éléments suivants :</p>	<p>(a) l'observation directe (sauf A3)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO) et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p>	
B. Répartition géographique			
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²
B2 Zone d'occupation (AOO)	< 10 km ²	< 500 km ²	< 2 000 km ²
ET remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :			
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	= 1	≤ 5	≤ 10
(b) Déclin continu constaté, estimé, déduit ou prévu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.			
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures.			
C. Petite population et déclin			
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000
ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :			
C1 Un déclin continu constaté, estimé ou prévu d'au moins : (sur la plus longue des deux durées et sur un max. de 100 ans dans l'avenir)	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations
C2 Un déclin continu constaté, estimé, prévu ou déduit	ET au moins une des trois conditions suivantes :		
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population :	≤ 50	≤ 250	≤ 1 000
(ii) % d'individus matures dans une sous-population égal à :	90 - 100 %	95 - 100 %	100 %
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures			
D. Population très petite ou restreinte			
D Nombre d'individus matures	< 50	< 250	D1 < 1 000
D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nombre de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.	-	-	D2 En règle générale : AOO < 20 km ² ou nb de localités ≤ 5
E. Analyse quantitative sur la plus longue des deux durées et sur 100 ans maximum			
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50 % sur 10 ans ou 3 générations	≥ 20 % sur 20 ans ou 5 générations	≥ 10 % sur 100 ans

REPRÉSENTATIONS INFRARÉGIONALES

Symbologie de représentation détaillée du statut d'un taxon à l'échelon infrarégional

TAXON IMPLANTÉ DANS LA RÉGION NATURELLE	
Taxon considéré comme reproducteur pérenne et autochtone dans au moins une station ou localité.	
•	Taxon implanté, avec un niveau de menace à l'échelon infrarégional équivalent à l'évaluation régionale, ou non évaluable.
Le statut • peut être remplacé par Φ ou \downarrow , lorsque certains facteurs de fragilité ou de menace sont jugés plus élevés ou fréquents au niveau infrarégional qu'au niveau régional, tels :	
Φ	Stations excessivement localisées ou répartition très fragmentée.
\downarrow	Régression (diminution des effectifs, disparition de stations, dégradations récurrentes des biotopes).
†	Taxon dont la reproduction était certifiée ou jugée probable historiquement, mais sans aucun signalement récent : considéré comme reproducteur local probablement définitivement éteint.
Taxon connu uniquement par des populations introduites.	
ı̇	Taxon répandu, ou stations dispersées
ı̈	Stations très localisées

TAXON NON IMPLANTÉ DANS LA RÉGION NATURELLE	
Taxon uniquement signalé par des observations récentes ou historiques sporadiques ou occasionnelles, ou jamais signalé. En l'état des connaissances actuelles, aucune population pérenne n'est actuellement connue.	
◦	Dans la période récente, taxon signalé uniquement par des individus erratiques ou migrateurs (sporadiques, cycliques ou récurrents). La reproduction occasionnelle est parfois documentée ou ne peut être exclue, mais aucune station pérenne n'est connue ou supposée.
?	Taxon non signalé, mais, au vu de sa répartition régionale actuelle et de sa biologie, soit l'existence de populations, soit la présence occasionnelle d'individus migrateurs ou erratiques, y est jugée plausible voire probable.
-	Taxon non signalé, mais, au vu de sa répartition régionale actuelle et de sa biologie, l'existence de populations y est jugée peu probable. Des observations occasionnelles d'individus migrateurs ou erratiques ne peuvent néanmoins être exclues.

Certaines combinaisons de critères peuvent être utilisées pour exprimer des situations contrastées selon les périodes :

◦?	Dans la période historique uniquement, taxon signalé par des individus erratiques ou migrateurs (sporadiques ou plus réguliers), mais sans aucune observation récente.
†◦	Taxon dont la reproduction était certifiée ou jugée probable historiquement : considéré comme reproducteur local probablement définitivement éteint, mais néanmoins signalé dans la période récente par des observations d'individus migrateurs ou erratiques.
†?	Taxon dont la reproduction était certifiée ou jugée probable historiquement, mais sans aucun signalement récent : considéré comme reproducteur local probablement éteint, mais néanmoins sa disparition locale reste à confirmer.
•ı̇	Des populations autochtones et introduites sont présentes dans la même unité naturelle.

Symbologie des couleurs

Symboles noirs	Report du statut de présence du taxon dans chaque unité naturelle, tel que enregistré dans la liste de référence.
Symboles bruns	Identifient les unités naturelles dans lesquelles la situation du taxon est jugée plus défavorable que l'évaluation de la liste rouge régionale UICN.
Couleur de fond	Couleur de référence de la catégorie UICN du taxon dans la liste rouge régionale, sauf pour les taxons non implantés ou non présents.



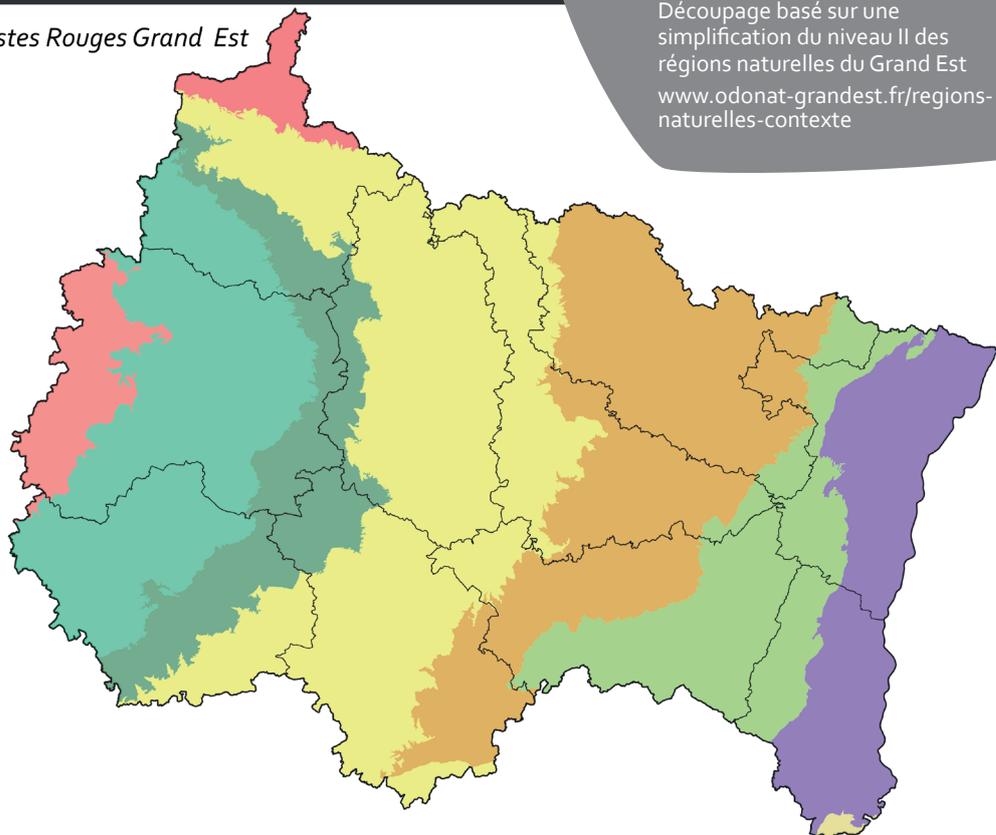
Carte du découpage du Grand Est retenu pour détailler les statuts infrarégionaux (neuf unités naturelles principales)

Régions naturelles du Grand Est

Niveau II modifié pour les Listes Rouges Grand Est

Légende

- Limites départementales
- Régions naturelles**
- Le plateau de Brie
- La Champagne crayeuse
- L'arc de la Champagne humide
- Le massif des Ardennes
- Le plateau lorrain occidental, la Woëvre et les reliefs pré-ardennais
- Le plateau lorrain oriental et le Warndt
- Le massif des Vosges
- La vallée du Rhin
- Le massif du Jura



POUR APPROFONDIR

Découpage basé sur une simplification du niveau II des régions naturelles du Grand Est
www.odonat-grandest.fr/regions-naturelles-contexte



Sources: Fond cartographique: Régions naturelles du Grand Est niveau 2 modifié - Odonat Grand Est - 2018; Découpage administratif issu d'OpenStreetMap - © Les contributeurs d'OpenStreetMap - 2023

Réalisation: ODONAT Grand Est - Septembre 2023

0 20 40 km



Table des informations surfaciques des neuf unités naturelles retenues pour détailler les statuts infrarégionaux

Liste des unités naturelles du Grand Est (d'Ouest en Est) Niveau 2				Liste des unités naturelles du Grand Est (d'Ouest en Est) Niveau 2 simplifié (utilisation : Liste rouge régionale)			
ID_Nx	Nom région naturelle	Surface (km ²)	Surface (proportion du Grand Est)	ID_Nx	Nom région naturelle	Surface (km ²)	Surface (proportion du Grand Est)
B1	Le plateau de Brie	1 969	3,4%	B1	Le plateau de Brie	1 969	3,4%
C1	La Champagne crayeuse	9 428	16,3%	C1	La Champagne crayeuse	9 428	16,3%
C2	L'arc de la Champagne humide	5 481	9,5%	C2	L'arc de la Champagne humide	5 481	9,5%
A1	Le massif des Ardennes	942	1,6%	A1	Le massif des Ardennes	942	1,6%
L1	Le plateau lorrain occidental et reliefs pré-ardennais	14 172	24,6%	L125	Le plateau lorrain occidental, la Woëvre et les reliefs pré-ardennais	16 244	28,2%
L2	La Woëvre	1 807	3,1%				
L5	Le plateau de Haute-Saône	265	0,5%				
L3	Le plateau lorrain oriental	11 398	19,7%	L34	Le plateau lorrain oriental et le Warndt	11 563	20,0%
L4	Le Warndt	165	0,3%				
V1	Les Vosges gréseuses	3 169	5,5%	V	Le massif des Vosges	6 409	11,1%
V2	Les Vosges cristallines	3 240	5,6%				
R1	Les collines sous-vosgiennes	1 003	1,7%	R	Le fossé rhénan	5 572	9,7%
R2	La plaine d'Alsace	4 569	7,9%				
J1	Le massif du Jura	95	0,2%	J1	Le massif du Jura	95	0,2%



Le projet *Listes rouges en Grand Est*

est suivi et validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)

et labellisé par le Comité français de L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)



Avec le soutien de



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement